

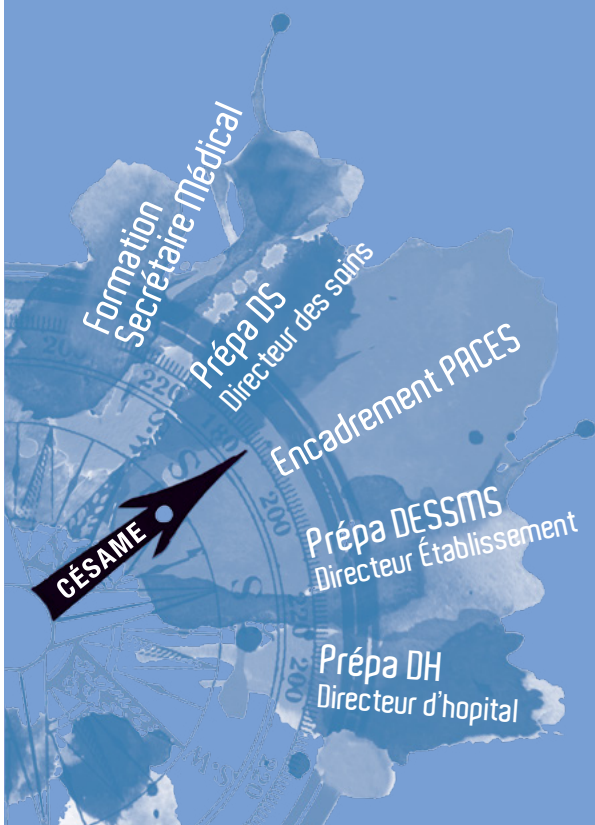


PRÉPA CONCOURS

*d'entrée dans les cycles préparatoires
de l'EHESP pour DH, DESSMS, DS et AAH*

Présentiel 14 jours + e-Learning

- Prépa écrit, 12 journées réparties d'octobre à février
- Prépa oral sur 2 jours en mai



CESAME

115 cours A. Thomas
69003 LYON
métro Monplaisir-Lumière
Tél : 04 72 68 05 05
Web : cesame.net



Intégrez les cycles préparatoires de l'EHESP

Les métiers

- **Directeur d'hôpital (DH)** : Il prépare, exécute le projet d'établissement et fait en sorte que les objectifs soient atteints. Il est garant de la qualité des soins prodigués et de la bonne organisation des différents services de son établissement. Il procède aux recrutements et assure la gestion administrative et financière.
- **Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (DESSMS)** : ses missions sont les mêmes que celles du DH, les établissements qu'il dirige sont moins importants mais ils peuvent concerner des secteurs plus divers (sanitaires mais aussi sociaux et médico-sociaux).
- **Directeur des soins (DS)** : au sein des établissements, il a la responsabilité d'organiser et de superviser les soins infirmiers, les soins de rééducation ainsi que les services médico-techniques.
- **Attaché d'administration hospitalière (AAH)** : sous l'autorité de son directeur il(elle) participe à la mise en œuvre du projet d'établissement. Il(elle) a une fonction d'encadrement, il(elle) pilote des unités dont les domaines d'intervention sont administratifs, financiers, économiques, sanitaires ou sociaux.

Le pré-concours d'entrée dans les cycles de l'EHESP

Ces pré-concours offrent au total 145 places : 70 pour le cycle commun DH + DESSMS, 25 pour le cycle DS et 50 pour celui d'AAH. La sélection se déroule en deux temps, des épreuves écrites d'admissibilité en mars, puis pour les candidats déclarés admissibles, des épreuves orales d'admission en mai.

Admissibilité : 2 épreuves écrites en mars

- 1 Une note de synthèse sur un sujet d'ordre général - Durée 4 heures - coefficient 2
- 2 Une composition sur un sujet se rapportant à l'actualité sanitaire et sociale
Durée 4 heures - coefficient 1. Pour une partie des candidats AAH, la composition est remplacée par quatre questions sur l'actualité.

Admission : Épreuves orales d'admission en mai

- Un entretien de 30 minutes avec un jury, coefficient 3, comprenant :
- une présentation du parcours et des motivations du candidat
 - un exposé sur un sujet d'actualité (précédé de 15 minutes de préparation)

Une préparation optimale qui permet de bénéficier à la fois :

- **De la présence d'intervenants de haut niveau :**

L'équipe pédagogique est composée de Professeurs agrégés ou de docteurs d'université, de directeurs d'hôpitaux, de médecins, de directeurs des soins et de juristes. Ils apportent leurs compétences, leurs expériences ; Ils conseillent les candidats afin de rendre le travail de préparation plus efficace, davantage ciblé vers le concours dont ils maîtrisent parfaitement les exigences.

- **D'entraînements à l'écrit :**

Lors de chaque regroupement, deux devoirs écrits sont programmés. Ils sont corrigés, annotés puis rendus lors du regroupement qui suit.

- **D'entraînements aux épreuves orales :**

Pour les candidats admissibles, une session de 2 jours d'entraînement à l'oral est programmée en septembre, peu de temps avant les épreuves finales d'admission. Chaque candidat passe, durant ce regroupement, au minimum trois entretiens en condition de concours devant un jury de trois personnes.

- **D'un accompagnement personnalisé :**

Très utile pour aider les candidats à maintenir leur motivation et leur implication durant toute la préparation.

- **D'une connexion permanente à une plateforme de e-Learning :**

L'accès à *prepa-web.fr* est ouvert du premier jour du premier regroupement jusqu'à la fin des épreuves orales. Sur cette plateforme sont disponibles :

- Des fiches synthétiques pour chacun des cours au programme.
- Des fiches et/ou des vidéos méthodologiques pour chacune des épreuves.
- Les annales des trois dernières années corrigées.
- De nombreux exercices d'entraînement sous forme rédactionnelle ou sous forme de QCM
- Des articles sur l'actualité sanitaire et sociale.
- Un forum d'échange avec les autres candidats inscrits, avec vos professeurs ou avec la personne responsable de la formation.

Le calendrier de la prépa au concours d'accès au cycle préparatoire

Prépa ÉCRIT 5 regroupements de 2 ou 3 jours étalés sur cinq mois			Épreuves écrites d'admissibilité	Prépa ORAL sur 2 jours	Épreuves orales d'admission
1 ^{er} regroupement Les 14, 15 et 16 octobre 2019	2 ^e regroupement Les 18, 19 et 20 novembre 2019	3 ^e regroupement Les 16 et 17 décembre 2019	Du 14 au 21 mars 2020	Les 6 et 7 avril 2020	Entre le 13 et le 21 mai 2020
4 ^e regroupement Les 20 et 21 janvier 2020	5 ^e regroupement Les 17 et 18 février 2020				

+ Ouverture de l'accès à la plateforme *prepa-web.fr* à partir du 14 octobre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

À la préparation CESAME aux pré-concours des cycles EHESP

Ce bulletin constitue une préinscription. Il doit être retourné à l'école CÉSAME accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Il sera ensuite complété par une convention ou par un contrat d'inscription - selon que le candidat bénéficie ou pas d'une prise en charge - qui fixera les modalités de règlement des frais de formation (échancier ...).

Préparation(s) envisagée(s) : DH-DESSMS DS AAH

Coordonnées personnelles

Nom et Prénom : Date de naissance :

Adresse, code postal et ville :

E-mail : Numéro de téléphone :

Situation actuelle

En poste Nom et adresse de l'Établissement :

Fonction et service :

E-mail et téléphone professionnel :

En étude Niveau validé :

Autre À préciser :

Prise en charge par un établissement ou un organisme

Désignation et adresse de l'établissement/organisme financeur :

Personne contact au sein de cet établissement/organisme :

Nom et Prénom :

E-mail : Numéro de téléphone :

Prépa écrit + prépa oral + e-Learning = 2 470 € ou Prépa oral uniquement = 400 €

Autofinancement

Prépa écrit + prépa oral + e-Learning = 2 170 € ou Prépa oral uniquement = 360 €



15, cours Albert Thomas 69003 LYON
Tél: 04 72 68 05 05
web: cesame.net

L'école CESAME, créée en 1995, possède le statut d'Association loi 1901. Elle est déclarée, conformément à la loi de juillet 1875, comme établissement privé d'enseignement supérieur auprès du rectorat de Lyon. Au titre de la formation professionnelle, elle est déclarée à la DIRECCTE sous le n°82 69 06 07 669 et bénéficie d'un référencement Datadock.

